



Bonjour à toutes et à tous,

Trente ans déjà !

En 1993 à l'initiative du Conseil National des Professions de l'Automobile de la Région Ile-de-France a été créée l'AFORPA.

Cette belle association depuis plus de 30 ans a formé un millier de jeunes chaque année aux métiers de l'automobile.

Comme il est important de maintenir le lien avec celles et ceux qui ont reçu leur formation dans nos différents centres, le conseil d'administration du CFA a décidé de créer une association des anciens apprentis.

Celle-ci a pour but de conserver ou d'établir des relations amicales et professionnelles entre les anciens apprentis, les collaborateurs actuels et anciens de l'AFORPA, en organisant diverses manifestations, d'apporter un soutien moral au différents apprentis qui se trouveraient dans le besoin, d'aider ses membres à étendre leurs connaissances culturelles et professionnelles et de favoriser la mise en commun des connaissances de chacun et enfin de créer des liens entre les anciens et nouveaux apprentis.

Cette Association des Anciens Apprentis de l'AFORPA portera bien naturellement le nom de « **4A** ».

Je souhaite bienvenue à toutes celles et ceux qui nous rejoindrons !

Le Président de l'association des anciens apprentis

Gérard GOURKOW



FORMULAIRE D'ADHESION 2024

Coordonnées Personnelles

- Nom :
- Prénom :
- Promotion (Dernier diplôme préparé à l'AFORPA et Année d'obtention) :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Code postal :
- Téléphone :
- E-mail :

Coordonnées professionnelles

- Nom de la société :
- Fonction :

Barème des cotisations

- Cotisation annuelle anciens apprentis : 30 €
- Cotisation annuelle collaborateurs : 30 €
- Cotisation apprentis dernière année : 10 €

Mode règlement

1/ Chèque bancaire à l'ordre de l'Association 4A

A envoyer à l'AFORPA

150 – 156, rue du Maréchal Leclerc – Service comptabilité - 94410 SAINT MAURICE

2/ Par virement sur le compte de l'association

IBAN : FR76 1020 7001 3623 2107 7559 962